



©OPAC38

OPAC 38



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

bonne pratique

Plan climat

EVALUATION PARTICIPATIVE DE L'AGENDA21 DE L'OPAC38

L'OPAC38 A SOUHAITÉ COMPRENDRE LES RÉSULTATS DE SA DÉMARCHÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE, DONT L'OUTIL DE MISE EN ŒUVRE EST L'AGENDA21, TOUT EN ASSOCIANT LES PARTIES PRENANTES DE CETTE DÉMARCHÉ.

OBJECTIFS

Objectif double :

- réorienter, abandonner et/ou modifier les actions de l'Agenda21 mis en oeuvre depuis 2005, qui coïncide par ailleurs avec le lancement du Plan Climat
- donner du sens et communiquer en partageant cette évaluation

DESCRIPTION

L'OPAC38 a constitué un Groupe d'Evaluation Participative (GEP), composé de ses parties prenantes (habitants, salariés, partenaires), chargé d'émettre un avis évaluatifs et des recommandations sur la mise en oeuvre des actions.

RÉSULTATS/RÉALISATIONS

L'OPAC38 a réalisé 3 cycles d'évaluation depuis 2009, en s'appuyant pour le premier cycle sur les travaux menés par RhôneAlpEnergie Environnement sur l'évaluation participative des démarches développement durable des territoires.
Ses évaluations ont produit chacune une quinzaine de recommandations.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES / CONSEILS

2 difficultés principales :

- scinder l'évaluation d'un document global. En effet, pour être pertinente et efficace l'évaluation doit restreindre le champ analysé, il faut donc rappeler régulièrement le champ d'évaluation au GEP sans créer trop de frustration.
- assurer la mobilisation des participants tout au long de l'évaluation (6 réunions en 6 mois)



POUR EN SAVOIR PLUS

Benoît JEHL
Responsable Développement Durable et Europe
OPAC 38
Tél. 04 76 20 50 74
benoit.jehl@opac38.fr
Site : www.opac38.fr
